Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

NON! À L'ARBITRAGE!

LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES SOUTIENT QUE SES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS MÉRITENT UNE CONVENTION COLLECTIVE NÉGOCIÉE!

LA MAUVAISE FOI DE L'EMPLOYEUR NOUS A FORCÉS À DÉPOSER UNE PLAINTE OFFICIELLE POUR PRATIQUE DÉLOYALE, ET VOICI QU'IL RÉCIDIVE ENCORE EN NE RESPECTANT PAS LES RÈGLES ÉTABLIES!

LA MINISTRE DE L'EMPLOI, DU DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DU TRAVAIL, MARYANN MIHYCHUK, A PROPOSÉ AUX DEUX PARTIES UN ARBITRAGE ET A ÉMIS LA DIRECTIVE DE GARDER CETTE PROPOSITION CONFIDENTIELLE JUSQU'À CE QU'UNE DÉCISION SOIT PRISE PAR CHACUNE DES PARTIES.

LA NUIT DERNIÈRE, LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES ÉTAIENT DÉJÀ INFORMÉ(E)S D'UN ÉVENTUEL ARBITRAGE SUR LES PLANCHERS DE TRAVAIL!!

||| BELLE CONFIDENTIALITÉ! |||

NOTRE PREMIER MINISTRE JUSTIN TRUDEAU, APRÈS L'AVIS DE 72 HEURES LANCÉ PAR POSTES CANADA, A DIT CECI :

« Nous formons un gouvernement qui croit aux négociations de bonne foi, qui se déroulent aux tables de négociations. C'est là que les négociations doivent se passer. Et ce sont les instructions que nous avons données au ministère du Travail. […] Nous ne croyons pas, contrairement à l'ancien gouvernement, que c'est notre devoir immédiat d'adopter la ligne dure. Nous respectons la main-d'œuvre. […] »

QUI N'A PAS COMPRIS?
QUI REFUSE DE PROLONGER LA PÉRIODE DE NÉGOCIATIONS?
QUI FAIT PLANER LA MENACE D'UN LOCK-OUT AVEC L'AVIS DE 72H?
QUI A VOULU L'ARBITRAGE POUR ÉVITER DE S'ASSEOIR À LA TABLE DE NÉGOS?
ÊTES VOUS LE SEUL, MONSIEUR CHOPRA, À NE PAS AVOIR COMPRIS??!

RAPPELONS LES REVENDICATIONS PRINCIPALES DU SYNDICAT :

- **UN FONDS DE PENSION À PRESTATION DÉTERMINÉES (TEL QU'IL L'EST PRÉSENTEMENT) POUR TOUS LES EMPLOYÉ(E)S, C'EST-À-DIRE PAS DE CLAUSES ORPHELINS PÉNALISANT LES JEUNES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES**
- **L'ÉQUITÉ SALARIALE POUR LES MEMBRES URBAINS ET RURAUX, QUI EFFECTUENT LE MÊME TRAVAIL ET QUI OBTIENNENT UN SALAIRE NETTEMENT MOINS AVANTAGEUX**

RAPPELONS ÉGALEMENT CE QUE LE SYNDICAT PROPOSE À POSTES CANADA :

- **LA CRÉATION DE NOUVEAUX POSTES ET NOUVELLES PLAGES HORAIRES POUR FACILITER L'EXPLOITATION DES COLIS, MOTEUR DE L'AVENIR DE POSTES CANADA**
- **L'EXPANSION DES SERVICES ACTUELS, NOTAMMENT LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DANS LES COMPTOIRS POSTAUX, QUI SONT DÉJÀ ÉTABLIS ET NOMBREUX, AVEC PAR EXEMPLE LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES BANCAIRES POSTAUX, MODÈLE AYANT DÉJÀ DÉMONTRÉ SA RENTABILITÉ DANS PLUSIEURS PAYS**

NOUS AVONS UNE VISION DE L'AVENIR ET DEVONS NOUS TENIR DEBOUT FACE AUX RECULS QUE L'EMPLOYEUR TENTE DE NOUS IMPOSER! EN RESTANT UNIS ET SOLIDAIRES, NOUS ARRIVERONS À NOTRE OBJECTIF!

Syndicalement,

Lise-Lyne Gélineau
Présidente
STTP-Section locale de Montréal
LLG/sg sepb-574

Montréal, le 7 juillet 2016 / **081**